



Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

Erasmus+  **Tunisia**
CREATING OPPORTUNITIES FOR TUNISIA ACROSS EUROPE

Nouvelles Stratégies : pour une meilleure employabilité des diplômés de l'Enseignement Supérieur en Tunisie

Par Mme Kaouthar Marouani

**Higher Education Reform Expert (2018-2021) (Bureau
National Erasmus+ Tunisie)
Directrice des réformes au MESRS**



Table des matières

Introduction.....	3
I. L'adéquation des offres de formation avec les besoins du marché de l'emploi : les Référentiels Métiers/Compétences /Formation.....	3
I.1. Le Référentiel Tunisien des Métiers et des Compétences (RTMC) : L'expérience de l'ANETI	4
I.2. Objectifs du RTMC	4
I.3. La Sensibilisation sur les Référentiels Métiers/Compétences /Formation.....	5
II. Le Cadre Juridique National et les Outils d'Amélioration du Taux d'Insertion Professionnelle des Diplômés du Supérieur en Tunisie	6
II.1. La Co-construction des Parcours des Licences et des Mastères.....	6
II.2. La Réforme de la Licence : une Garantie pour Faciliter l'Insertion Professionnelle	7
II.3. Les Outils d'Accompagnement pour l'Amélioration du Taux d'Insertion Professionnelle des Diplômés du Supérieur en Tunisie	8



Introduction

Le nombre des diplômés de l'enseignement supérieur en chômage a connu une augmentation remarquable en se référant à des statistiques figurant dans le dernier rapport de l'Institut National des Statistiques ; on est passé de 260.2 mille diplômés chômeurs en 2018 vers au moyenne 281.0 mille diplômés chômeurs au 3ème trimestre de l'année 2020 contre 285.4 mille au 2ème trimestre de la même année soit une diminution de 4.4 mille pour la même année 2020.

Pour ces nombres, les filles sont plus touchées par le fléau du chômage avec 40,7 % contre 17,6 % pour les garçons, malgré que les filles surpassent les garçons en terme de réussite universitaire.

En 2021, la crise sanitaire a contribué à accroître le chômage en frappant de plein fouet le marché de l'emploi national et international.

Le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche Scientifique (MESRS), dans la conviction totale d'avoir des diplômés compétents aptes à occuper des postes importants mais qui n'arrivent pas à s'insérer facilement dans un marché très exigeant, s'est mis une stratégie de réforme de l'enseignement supérieur, s'adaptant avec les nouvelles exigences du marché d'emploi à travers :

I. L'adéquation des offres de formation avec les besoins du marché de l'emploi : les Référentiels Métiers/Compétences /Formation

Le MESRS face à un marché d'emploi dynamique était dans l'obligation de doter le système de formation d'un cadre national lisible des offres de formations en vue d'une meilleure employabilité par le biais de sensibiliser le monde socio-économique et de renforcer le partenariat avec les professionnels.



I.1. Le Référentiel Tunisien des Métiers et des Compétences (RTMC) : L'expérience de l'ANETI¹

Le MESRS s'est inspiré de l'expérience de l'Agence Nationale de l'Emploi et du Travail Indépendant, structure qui est sous la tutelle du Ministère chargé de l'Emploi. Il s'agissait d'une cartographie de l'ensemble des métiers existants sur le marché de l'emploi Tunisien regroupés par domaine d'activité et par domaine professionnel. Le Référentiel Tunisien des Métiers et des Compétences, RTMC, contient 14 grands domaines, chaque grand domaine contient des sous domaines appelés Domaines Professionnels. 109 domaines professionnels ont été considérés aboutissants à 512 fiches métiers. Chaque appellation correspond à un ensemble de savoirs à détenir et de savoir faire à mettre en œuvre pour l'exercice du métier. Il servira d'outil de référence pour le rapprochement entre les offres et les demandeurs d'emploi en instaurant un langage commun basé sur les compétences entre les deux.

I.2. Objectifs du RTMC

- Faire évaluer le traitement des offres et des demandes d'emploi d'une approche classique se basant seulement sur les diplômes à une approche se basant essentiellement sur les compétences et les qualifications.
- Unifier le langage des différents acteurs du marché d'emploi Tunisien.
- Offrir aux recruteurs et aux chercheurs d'emploi un outil leur permettant une meilleure visibilité des métiers et des emplois sur le marché Tunisien.
- Permettre aux chercheurs d'emploi et aux travailleurs indépendants de mieux se connaître et de s'identifier et de valoriser leurs compétences.
- Permettre aux entreprises de mieux définir leurs besoins en compétences.
- Permettre à l'enseignement supérieur d'adapter leurs programmes en fonction de la demande moyennant une veille qui sera rendue possible via le RTMC.
- Le RTMC est un outil de dialogue entre les différents acteurs du marché de travail.

¹ <http://rtmc.emploi.nat.tn/dm/index.php/rtmc/accueil>



I.3. La Sensibilisation sur les Référentiels Métiers/Compétences /Formation

Dans le cadre du projet « PromESSE² », projet de modernisation de l'enseignement supérieur en soutien à l'employabilité, projet lancé en appui à la réforme de l'enseignement supérieur, le MESRS a pris l'initiative d'organiser 4 journées sous le thème « Université-Entreprise : une Formation, une Insertion ».

Ces journées étaient planifiées pour le calendrier estival de l'année 2018 comme suit :

- 7 Mai 2018 : 1^{ère} journée à Tunis.
- 27 Juin 2018 : 2^{ème} journée à Sousse.
- 16 Juillet 2018 : 3^{ème} journée à Tunis.
- 30 Juillet 2018 : 4^{ème} journée à Sfax.

Cette répartition avait pour but de faire participer toutes les universités Tunisiennes : du nord, du Sud et du centre.

Les journées ont été organisées avec la participation des membres des commissions nationales sectorielles actuelles, membres des établissements d'enseignement supérieur, les industriels, les présidents des chambres de l'industrie et de commerce et des représentants des différents ministères.

Des workshops pour la méthodologie des référentiels ont été réunis et répartis selon les domaines de formation pour établir des référentiels de compétence, de formation et de métiers.

Les outputs des workshops étaient rassemblés dans un rapport qui était adopté par la suite par les commissions nationales sectorielles selon les domaines de formation lors de l'élaboration des guides méthodologiques de chaque discipline.

Dans ce cadre de l'élaboration des référentiels de formation, la commission nationale sectorielle d'informatique a élaboré un référentiel de formation en TIC à travers une approche par compétences suivant les étapes ci-dessous :

- Pour chaque formation projetée, définir la famille des métiers ciblés selon les référentiels métiers/ référentiels compétences.
- Etablir la liste des compétences (théoriques, techniques et soft-skills) à atteindre.



- Elaboration de la référentielle formation : pour chaque module introduit, il faut préciser là ou les compétences ciblées.

- Elaborer la matrice de correspondance référentiel formation /référentiel compétences pour montrer la satisfaction des objectifs à travers la formation proposée.

Pour le domaine de santé aussi un référentiel de formation a été élaboré et publié, en attendant que tous les domaines de disciplines scientifiques aient leurs propres référentiels de formation qui prennent en compte l'approche par compétence et les profils exigés par le marché de l'emploi.

II. Le Cadre Juridique National et les Outils d'Amélioration du Taux d'Insertion Professionnelle des Diplômés du Supérieur en Tunisie

La Tunisie s'est inscrite dans une logique d'insertion professionnelle à travers une formation de qualité plutôt que de quantité.

Partant de la conviction que sur le marché de l'emploi le meilleur gagne toujours, le MESRS s'est doté d'un cadre juridique favorisant le dialogue avec le monde socio-économique au sens plus large (les industriels, l'union tunisienne pour l'industrie de commerce et de l'artisanat, les associations, les structures indépendantes à l'instar des organisations non gouvernementales, etc.).

II.1. La Co-construction des Parcours des Licences et des Mastères

La Co-construction des licences et des mastères professionnels vise à atteindre une meilleure convergence entre les parcours de formation universitaire et les besoins réels du marché de l'emploi.

Elle contribue à la réalisation des objectifs nationaux en faveur de l'amélioration de l'employabilité des diplômés de l'enseignement supérieur.

Les formations sont montées en Co-construction à partir des besoins professionnels identifiés en se basant sur des métiers émergents et en s'appuyant sur une approche par compétence et surtout sur un rapprochement du profil de l'étudiant formé du profil professionnel attendu.



L'art 2 de la loi n°19 /2008 du 25 février 2008 portant sur l'enseignement supérieur, met l'accent sur le développement de savoir et sa diffusion pour fonder une économie basée sur le renforcement de l'employabilité des diplômés dans le cadre d'un partenariat avec le monde socio-économique.

- La Co-construction des Licences dans le système LMD

L'Article 7 du décret n° 3123 /2008 du 22 septembre 2008 fixant le cadre général des études et des conditions d'obtention du diplôme national de licence dans les différents domaines de formations, les mentions et les parcours prévoient « la possibilité en accord avec le milieu professionnel d'affiner la spécialisation au cours du cinquième et sixième semestre en vue de créer des licences appliquées co-construites entre les enseignants et les professionnels. Les dites licences préparent à un métier déterminé au profit d'un certain nombre d'étudiants selon des modalités fixées par une convention, etc.».

Pouvant s'inscrire en licence co-construite, les étudiants ayant complété avec succès la 1ère et la 2ème année des licences pour les spécialités citées sur les dossiers d'habilitation, ne compléteront que la 3ème année L3 en co-construit.

- La Co-construction des mastères dans le système LMD

Pour le montage d'un mastère professionnel co-construit, les articles 11 et 13 du décret n° 1227 /2012 du 1/08/012 portant sur la fixation du cadre général du régime des études et des conditions d'obtention du diplôme national de mastère dans le système LMD, autorisent la possibilité d'affiner la spécialisation au cours du semestre 3 du mastère professionnel en accord avec le milieu professionnel.

Pouvant s'inscrire en mastère professionnel co-construit en M2 les étudiants ayant accompli avec succès le M1 pour les spécialités habilitées.

Les étudiants ayant obtenu des diplômes universitaires de plus que 3 ans sont dispensés de suivre les cours et passer les examens des unités communes (valorisation des acquis).

II.2. La Réforme de la Licence : une Garantie pour Faciliter l'Insertion Professionnelle



La réforme de la licence est une composante importante dans la stratégie du MESRS pour ce qui est de la professionnalisation de la formation et de l'insertion professionnelle des diplômés.

- La licence nationale vient remplacer à partir de l'année universitaire 2019-2020 les deux anciennes licences appliquées et fondamentales.

La licence nationale vient renforcer les spécificités de la licence appliquée pour ce qui est des activités pratiques qui sont réparties soit sous forme d'unités d'enseignement d'activités pratiques (étude de cas, conférence, projet tutoré, mini-projet, etc.) à partir de la 2^{ème} année soit sous forme d'un stage bloqué pour le semestre 6 ou encore sous forme de formation par alternance.

Les crédits des activités pratiques dans un parcours (6 semestres) sont compris entre 20 et 30 crédits.

- Pour mieux gérer les stages obligatoires et les formations par alternance un décret gouvernemental n°929 /2018 du 9 novembre 2018 a été promulgué fixant la convention sur les stages obligatoires et la formation par alternance pour les étudiants de l'enseignement supérieur dans les administrations ou les établissements ou les entreprises publiques ou privées.

Cette convention rend en effet le stage encore plus sérieux avec tous les annexes (guide de la qualité des stages, fiche de présence sur les lieux des stages, etc.

- L'étudiant aussi pour s'intégrer dans le marché de l'emploi a besoin des compétences complémentaires à sa formation de base et de spécialité.

La réforme de la licence a valorisé les compétences transversales et de soft-skills dans tous les parcours de formation : l'étudiant aura besoin de compétences linguistiques, digitales et entrepreneuriales dont les crédits sont au nombre de 30 crédits par parcours.

II.3. Les Outils d'Accompagnement pour l'Amélioration du Taux d'Insertion Professionnelle des Diplômés du Supérieur en Tunisie

- Le Statut de l'étudiant entrepreneur

La circulaire du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique n°42/2019 du 8 novembre 2019 définit le cadre général du programme de mise en œuvre du statut « Etudiant Entrepreneur » dans les universités, les établissements d'enseignement



supérieur et de recherche et les instituts supérieurs des études technologiques à partir de l'année universitaire 2019-2020.

Ce programme s'inscrit dans le cadre de la contribution des centres de carrière et de certification des compétences à promouvoir l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur dans les secteurs innovants et compétitifs et l'incitation à la création des entreprises.

-Le programme s'inscrit dans le cadre du renforcement de la formation pratique selon l'article 2 de la loi n°2009/2021 et de l'alignement de l'enseignement supérieur aux standards internationaux dans la formation et la mise en œuvre des mécanismes de développement de l'esprit entrepreneurial chez les étudiants et de renforcement de leurs capacités d'adaptation aux besoins du milieu professionnel.

Définition

Le statut de l'Etudiant Entrepreneur est un statut spécial accordé aux étudiants entrepreneurs qui disposent d'une idée de projet ou comptent créer une entreprise durant leur parcours académique ou après l'obtention de leur diplôme.

Objectifs

Le statut de l'étudiant entrepreneur offre une formation pratique permettant à l'étudiant de :

- Développer sa personnalité et ses techniques de communication et de travail en groupe,
- Développer ses acquis en créativité, innovation et entrepreneuriat,
- Définir son parcours de formation et développer son esprit d'initiative, d'auto-emploi et de création d'entreprise.

Avantages

L'Etudiant entrepreneur bénéficie des avantages suivants :

-Avantages académiques :

- * Valoriser les unités transversales liées au programme
- * Fournir la flexibilité nécessaire dans l'emploi du temps
- * Considérer le projet de création d'entreprise comme un projet de fin d'étude
 - * Statuer la qualité Etudiant Entrepreneur dans le supplément du diplôme et dans la carte d'étudiant intelligente



* S'inscrire au mastère professionnel en entrepreneuriat et création d'entreprise en ligne Co-habilité par l'Université Virtuelle de Tunis pour les étudiants ayant au moins un diplôme de licence.

- *Formation et accompagnement :*

* Accompagnement et encadrement personnalisés par des encadrants académiques et professionnels

* Participation aux sessions de formation et de certification en entrepreneuriat et création d'entreprise.

* Priorité pour la participation dans les séminaires et conférences liés à la création d'entreprise

- *Accès aux espaces et aux ressources matérielles*

* Accès à l'espace Etudiant –Entrepreneur et aux opportunités de réseautage, avec les étudiants entrepreneurs de différentes spécialités.

* Accès FABLAB et aux centres, laboratoires et unités de recherche ainsi que les BuTT.

- *Soutien dans la recherche des sources de financement :*

Les Universités Tunisiennes sont sur le bon chemin afin de se doter d'un pôle de l'Etudiant Entrepreneur : l'université de Kairouan, l'université de Sousse et l'université de Gabés ont déjà commencé le processus pour la mise en place avec comme existants deux pôles de l'Etudiant- Entrepreneur déjà mis en place à l'université de Sfax et à l'Université de Carthage :

* Le pôle de l'Etudiant Entrepreneur de Carthage :

Il s'agit d'une initiative de l'Université de Carthage dans le cadre de la participation à un projet Erasmus+ : SALEEM (structuration et accompagnement de l'entrepreneuriat Etudiant du Maghreb).

Le PEEC a pour objectif de favoriser la fédération de bonnes pratiques entrepreneuriales et de créer les conditions nécessaires pour instaurer un environnement propice à la création et au développement de start-up par les étudiants de l'Université de Carthage.

* Le pôle de l'Etudiant Entrepreneur de Sfax :

Il est créé en 2017 ayant pour objectif de développer la culture entrepreneuriale au sein de l'Université de Sfax.



Cela passe par des actions de sensibilisation, de formation et d'accompagnement.

Le PEES est le premier pôle étudiant entrepreneur créé en Tunisie.

Il est ancré dans son territoire et partie prenante de l'écosystème d'entrepreneuriat et d'innovation.

Il est actif dans les différents établissements de l'Université de Sfax et s'inscrit dans un important réseau de partenaires et financeurs.

Le pôle de l'Etudiant Entrepreneur de Sfax déploie une pédagogie qui s'appuie sur les travaux de recherche les plus innovants.

Le PEES a pour mission de sensibiliser à l'entrepreneuriat, former les étudiants et accompagner les porteurs de projets.

- Les Centres de Carrière et de Certification des Compétences : 4C

Les Centres de Carrière et de Certification des Compétences « 4C » est un projet national qui a pour but d'améliorer l'employabilité des étudiants à travers des programmes de conseil ,d'accompagnement ,de formation et d'ouverture sur l'environnement socio-économique.

Le centre « 4C » est une structure présente dans les établissements universitaires et constitue le maillon entre l'université et les acteurs socio-économiques.

Missions des « 4C »

1/ Information /Conseil / Planification de carrière

Conseil dans le choix du parcours académique et professionnel avec un bilan de compétences en ligne et un coaching individuel.

2/Accompagnement pour l'insertion professionnelle

Accompagnement dans la préparation du dossier de candidature pour un stage ou un emploi.

3/Formation et Certification

Formation dans des ateliers en soft skills, en techniques de recherche d'emploi ;ateliers en entrepreneuriat ,formations complémentaires par des professionnels ,certification en langues et en technologie ,formation et certification des formateurs en compétences transversales et techniques.

4/Ouverture sur l'Environnement



Organisation des journées carrière, salon de l'emploi, visites sur site, rencontres avec les entreprises, partenariat avec les associations et les ONG.

Les « 4 C » en chiffres (données mises à jour)

- Nombre des centres de Carrières : 161Centres.
- Nombre des utilisateurs de la plateforme « 4C » : 19173 utilisateurs.
- Nombre de CV présentés sur la plateforme : 2373 CV.
- Nombre des offres d'emploi : 276 offres.